



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Février 2020

# le retraite du Calvados

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

## Bienvenue à l'Assemblée Générale UTR du 24 mars

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un grand plaisir de vous inviter, au nom du Conseil, à cette rencontre conviviale annuelle entre adhérent(e)s. Nous vous attendons aussi nombreux que toutes ces dernières années.

### La justice sociale doit être notre boussole ...

La retraite par répartition intergénérationnelle est un des fondements de notre modèle social.

La CFDT critique depuis des années un système de retraites peu lisible générant de profondes inégalités entre hommes et femmes, des basses pensions même pour des carrières complètes, une reconnaissance insuffisante de la pénibilité dans certains métiers.

La CFDT est favorable au principe d'un régime de retraite universel. Mais au lieu de négocier, en premier lieu, la transition, complexe, vers ce régime, le gouvernement veut imposer aussi des mesures sur son financement reculant de fait l'âge du départ en retraite.

Ce n'est pas notre réforme, mais la CFDT se bat pour plus de solidarité et faire mieux reconnaître la pénibilité contre le MEDEF qui s'y oppose. Les résultats ne sont pas assurés et la technicité du sujet rend l'information difficile et nourrit des inquiétudes.

### Pendant ce temps les urgences sociales perdurent ...

La crise de l'hôpital public demeure, les déserts médicaux s'accroissent. Malgré les rapports, la question de la prise en charge du « Grand âge » est au point mort.

### Le renouvellement de nos instances, enjeu de notre Congrès du 26 mai prochain.

La majorité de notre Conseil a effectué au moins deux mandatures (huit ans); Un renouvellement important est à prévoir. Une féminisation enrichirait sûrement notre syndicalisme.

### Les municipalités lieux importants de la démocratie participative :

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ... comment décliner localement le « Pacte du pouvoir de vivre » seront les thèmes de débat que nous vous proposons pour cette Assemblée générale.

Le secrétaire : Jacques Hébert

## INSCRIPTION AG du 24 mars

N'oubliez pas de retourner le coupon réponse présent dans la feuille jointe, par retour de courrier, avant le 10 mars.

### Dates à retenir :

Chaque premier lundi du mois à Caen

8 R du Colonel Rémy  
de 11 h à 12 h :

Permanence accueil pour tous les adhérents retraités et futurs retraités

Congrès des retraités  
CFDT Calvados :

Mardi 26 mai à Mondeville

## REUNIONS PROFESSIONNELLES

### Retraités

Communication Conseil  
Culture  
35-37 rue R Lenoir à Caen de  
14 et 16 h  
les mardis 3 mars, 7 avril, 5  
mai et 2 juin

### Métaux Calvados :

AG Jeudi 19 mars  
14 h salle Pierre Esnault  
Rte de Cabourg à Mondeville  
Réunions : 16 avril, 19 juin

### FGA

AG : le 30 avril (à confirmer)

Chimie Energie Basse  
Normandie : AG le 2 avril à  
Saint Lô

# ACTIVITE DE L'UTR

## **Notre Union Territoriale :**

- Le **Conseil** réuni tous les deux mois, le **Bureau** intercalé entre les Conseils.  
Ils peuvent être couplés à une réunion-débat l'après-midi : 17-09-19, pouvoir d'achat des retraités, 11-02-20, les retraites.
- La «**Commission santé-cadre de vie** » coordonne nos actions sur « l'aide à domicile », les EHPAD, les CCAS et les CVS.
- Elle suit les travaux du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et du Comité Territorial de Santé, c'est un investissement important. Deux retraités CFDT y siègent. .
- La « **Commission loisirs** » se résume à l'organisation d'une sortie annuelle, en septembre 2019, Cherbourg, visite de la rade et de la Cité de la mer.

## **Dans l'Union Régionale des Retraités et l'Union Confédérale des Retraités :**

- Nous participons au Bureau et au Conseil de l'URR-Normandie.
- Congrès UCR, Bordeaux mai 2019, proposition de deux amendements : relations intersyndicales, financement de l'interprofessionnelle.
- Nos militant(e)s ont pris en charge le stand de l'URR au Salon des Seniors de Normandie, en octobre.
- Nous avons peu utilisé les possibilités de formation offertes par l'UCR.

## **Dans l'Interprofessionnelle :**

- Nous avons un élu par le Congrès au Bureau de l'URI-Normandie. .
- Nous sommes impliqués dans l'Union Interprofessionnelle de Proximité (UIP) Plaine de Caen, développement, accueil, soutien juridique.  
Nos militant(e)s ont été très présents au stand CFDT de la Foire internationale de Caen en septembre.
- Nous avons appelé à rejoindre les « Marche pour le climat » du 16-03-19 et du 21-09-19
- Nous participons depuis avril 2019 à la déclinaison locale du « Pacte du pouvoir de vivre ».
- Avec l'UIP, sur la réforme des retraités, manifestation du 11-12-19, rencontre des parlementaires le 10-02-20.

## **L'action revendicative, socle de notre syndicalisme :**

- la manifestation régionale CFDT « pouvoir d'achat des retraités » du 3-10-18 n'a mobilisé que les militant(s), malgré notre important travail d'information.  
L'après-midi, une réunion publique sur ce sujet a été organisée à Hérouville Saint-Clair.
- Les relations avec l'intersyndicale des retraités posent toujours question. Nous n'avons pas encore trouvé de solution.
- Sur « l'aide à domicile » et les EHPAD, nous agissons en commun avec les syndicats CFDT Santé-Sociaux et Interco-14 : retraités comme usagers, salariés comme acteurs.
- Avec la Confédération Syndicale des Familles participation au forum le 09-10-19 : « Quelle parole de la personne âgée en établissement »
- Le 15-11-19 réunion avec la Mairie de Caen sur les résidences autonomes, avec les élu(e)s des Conseils de Vie Sociale et la CSF.
- En novembre, rencontre des adhérent(e)s avec Michel Navarro, président de la CPAM-

## **Développement, une priorité à réaffirmer :**

- 2019 ne confirme pas la croissance des années précédentes : 303 adhérent(e)s, (+1). L'écart est toujours considérable entre le nombre de syndiqués partant en retraite et les adhésions chez les retraités.
- Nous présentons les Retraités CFDT dans les Congrès et les AG des syndicats de salariés, si nous sommes prévenus.

- La formation « Adhérent CFDT bientôt en retraite » ne trouve toujours pas sa place dans la formation interprofessionnelle régionale.
- Le « **Groupe développement** » se réunit avec les trésoriers des Sections Syndicales professionnelles de Retraités.
- Deux réunions d'accueil sont consacrées chaque année aux nouveaux adhérents.
- Nous répondons à toute invitation des Sections Syndicales de Retraités de l'UTR-14 : **Métaux-Caen, FGA, FGTE, F3C, FCE.**

Une Union Locale de Retraités se constitue à Lisieux.

- Nous continuons à proposer l'adhésion à la mutuelle MGEN-SOLUTIONS.

#### **Une information au service de l'adhérent(e) :**

- Notre site internet suit l'activité de l'UTR-14.
- Chaque adhérent(e) dispose d'un « Espace personnel » sur le site internet de l'UCR. « Guide des pensions de retraite », « Guide des droits pour l'autonomie » y sont régulièrement mis à jour.
- Chacun a le choix de recevoir le bulletin trimestriel de l'UTR-14, soit par voie postale, soit sous forme numérique.
- Nous tenons notre permanence mensuelle dans les locaux de l'URI.
- Malgré nos efforts, notre présence dans les médias régionaux reste trop modeste.

#### **Pour être bien informé :**

Tous les adhérents n'ont pas signalé leur **adresse internet**, leur bon N° de **téléphone**. Dommage de ne pouvoir joindre chacun rapidement (et en particulier ceux du Pays d'Auge, alors qu'une Union Locale est en cours de constitution). Merci de les indiquer au trésorier : Gérard Huaut (02 31 47 84 41). Ces coordonnées ne seront utilisées que par l'UTR.

## **Paroles d'adhérent**

### **Retraité CFDT en CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

**Pierre :** depuis quand es-tu au CCAS de ta commune ?

**Guy :** les CCAS sont renouvelées après chaque élection municipale. En 2014 l'UTR en tant qu'association de retraités, a présenté ma candidature et le maire l'a acceptée.

**Pierre :** quel est le rôle du CCAS ?

**Guy :** le CCAS <sup>(1)</sup> c'est **l'action sociale de proximité** dans la commune (obligatoire à partir de 1500 habitants). Ma commune compte près de 3400 habitants. Le CCAS a 5 salariés à temps partiel. La plus grosse activité c'est le service d'aide à domicile incluant le portage des repas et l'aide à la mobilité.

Le nombre d'heures assurées augmente comme le nombre de personnes âgées qui veulent rester chez elles. Il nous a fallu augmenter les heures et modifier les contrats de travail de certaines personnes.

Le CCAS organise également chaque année le repas des anciens, une galette des rois, un voyage d'une journée. Cela consomme une bonne partie du budget.

Il existe aussi des aides financières ponctuelles, l'aide au financement du permis de conduire...

**Pierre :** quelle est la composition du CCAS ?

**Guy :** présidé par le maire il est **composé** pour moitié par des conseillers municipaux et pour l'autre moitié par des membres nommés par le maire sur présentation d'associations.

**Pierre :** comment vois-tu ton rôle ?

**Guy :** Je suis le plus âgé au CCAS et je me suis tout naturellement intéressé à ce qui se faisait pour les personnes âgées.

J'aimerais bien que les activités du CCAS se diversifient. J'ai tenté, sans succès, de faire procéder à une **analyse de l'ensemble des besoins sociaux** sur la commune. Cela n'a pas été possible faute de moyens. Il est difficile de faire bouger certaines choses.

**Pierre :** quelle est la chose la plus positive que tu retiens ?

**Guy :** J'ai appuyé l'adhésion du CCAS à la création de l'union départementale des CCAS (UDCCAS) qui permet un échange entre les responsables des CCAS.

Et puis au sein de l'UTR nous avons également pu repérer 14 **adhérents siégeant** à divers titres dans des **CCAS**. Nous pouvons donc échanger sur nos expériences, les modes de fonctionnement, les actions menées et l'importance de mettre en place une bonne analyse des besoins sociaux.

<sup>(1)</sup> Il existe aussi des CIAS : Centres Intercommunaux d'Action Sociale.

## A propos de LA REFORME DES RETRAITES

Le mardi 11 février une vingtaine de militants retraités de notre UTR ont débattu de la réforme des retraites. À cette occasion, beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations se sont exprimées quant aux intentions véritables du gouvernement.

Il est vrai, qu'en mélangeant deux projets de loi en un seul, le gouvernement s'est détourné de l'ambition première d'un système universel. Au lieu de s'attaquer aux injustices du système actuel, le débat a été focalisé sur la création d'un âge d'équilibre collectif, injuste par nature.

Pour la CFDT, la conférence de financement est l'occasion de revenir sur les fondamentaux d'une vraie réforme. Car la justice sociale ne vient pas après la question du financement : **la justice sociale n'est pas un supplément d'âme, elle doit être l'ambition même d'un système financièrement équilibré.**

D'ailleurs, Laurent Berger l'a rappelé à plusieurs reprises : **pour la CFDT, l'équilibre financier n'est pas la priorité.** Et il convient de rappeler, que le déséquilibre présenté par le gouvernement est dû exclusivement à ses décisions politiques et en aucun cas à une augmentation des dépenses.



Dessin : clés du social

**C'est pourquoi la CFDT se bat pour que les éléments de justice soient intégrés au projet de loi.**

Si ce n'est pas le cas la CFDT le dira clairement.

Depuis de nombreuses années, la CFDT revendique une meilleure prise en compte de la **pénibilité**. C'est une mesure de justice sociale indispensable pour les salariés qui sont exposés à des conditions de travail difficiles, tous secteurs confondus, public et privé. Ce qui nécessite, qu'au-delà d'éventuelles discussions par branche, (*éventuelles puisque le MEDEF refuse toutes discussions sur le sujet*), les différents facteurs de pénibilité soient reconnus de manière transversale aux

divers secteurs d'activité.

**Le projet de loi ne reconnaît que six facteurs de pénibilité, c'est insuffisant !**

Il faut réintégrer les quatre facteurs que sont : les manutentions manuelles, les postures pénibles, les vibrations mécaniques, les risques chimiques. Ne perdons pas de vue que les trois premiers de ces facteurs génèrent plus de 80 % des maladies professionnelles reconnues dans le secteur privé. Ils concernent également de nombreux agents des fonctions publiques. De plus dans certains cas, l'exposition à plusieurs facteurs de pénibilité, ou poly-exposition, augmente de façon indéniable les risques sur la santé.

Par ailleurs, comme il n'y a pas de justice sociale sans solidarité universelle, la CFDT continue de demander que le **minimum de pension** soit progressivement porté à 100 % du SMIC pour une carrière complète.

Le rôle d'un syndicat ce n'est pas de vendre du rêve, c'est de parler de la vraie vie, c'est de s'efforcer d'améliorer les situations des travailleurs et des anciens travailleurs. C'est dans ce but que la CFDT a rédigé 55 projets d'**amendement** qui sont ordonnés en trois grands thèmes : **justice sociale ; transition sereine ; gouvernance partagée** (*ils sont sur le site de la confédération*)

La CFDT demande aux députés de s'en emparer pour améliorer la loi. Il est bien évident qu'elle évaluera la loi au regard de la manière dont ses projets d'amendement auront été pris en compte par les députés.

### Elections MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Les retraités ont participé à renforcer la CFDT lors des élections janvier 2020 : 42,39 % au niveau national. Dans le Calvados, la CFDT reste en tête (37,42 % contre 36,05 % en 2015) et obtient un élu dans chacun des 25 cantons. Seule, mais bien réelle inquiétude : la baisse régulière de la participation.

### PRELEVEMENT MENSUEL DES COTISATIONS :

Suite aux recommandations de l'UCR, le Conseil Syndical pense possible de passer au prélèvement mensuel des cotisations au lieu d'un prélèvement trimestriel à compter du **prélèvement du 10 juillet 2020.**

Cela permettra un étalement de la cotisation : au lieu d'un prélèvement de 3 mois de cotisations au 10 juillet, il y aura un prélèvement d'un mois le 10 juillet, un mois le 10 août, 1 mois le 10 septembre...